

FOCUS

HISTOIRE ET

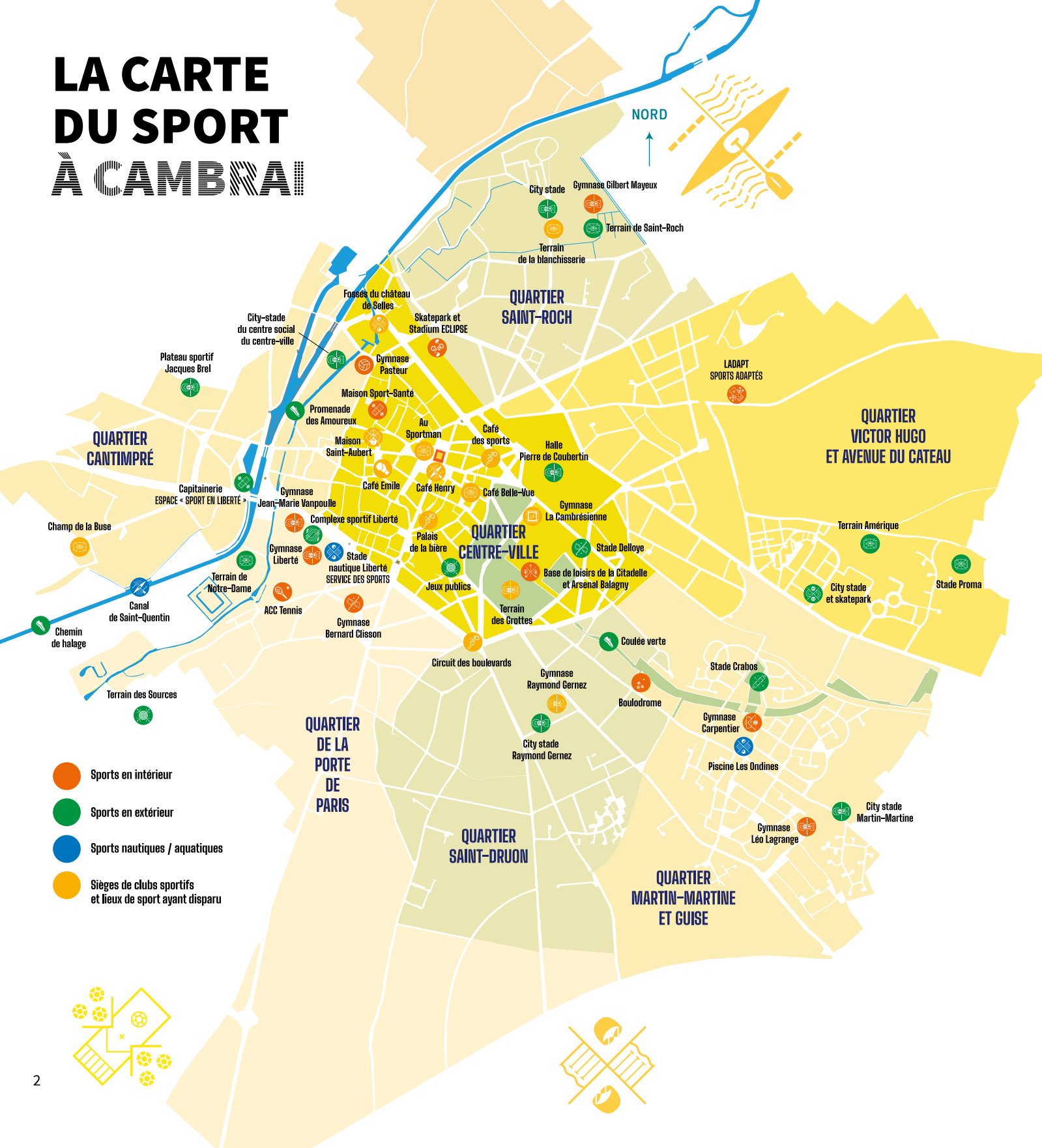
ARCHITECTURE DU SPORT

CAMBRAI



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

LA CARTE DU SPORT À CAMBRAI



INTRODUCTION

Le sport moderne fait son apparition en France à la fin du XIX^e siècle dans un contexte de guerre. Il s'agit avant tout d'une préparation physique à visée militaire. Sous l'influence des sports anglais, cette pratique se nuance et évolue au long du XX^e siècle vers un enjeu de santé publique et une activité de loisirs. Dans ce contexte, à Cambrai, la municipalité et l'État répondent aux sportifs en créant des gymnases, des stades, etc adaptés à la pratique sportive, faisant progressivement de ces équipements des XX^e et XXI^e siècles des points névralgiques dans la ville.

4 NAISSANCE DU SPORT MODERNE

6 L'ÉMERGENCE DES ESPACES SPORTIFS

10 LE TEMPS DES GRANDS ÉQUIPEMENTS

14 L'IMPLANTATION DANS LES QUARTIERS

16 LE SPORT À L'ÉCOLE

17 LES NOUVEAUX DÉFIS

Crédits couverture

Gala de boxe du 3 septembre 1949 au théâtre de la place Verte
Original en noir et blanc, colorisé par Yannick Prangère
© Le Labo - Fonds Salle, classeur n°70

Maquette

Yannick Prangère

d'après DES SIGNES

studio Muchir Descloids 2015

Impression

Danquigny



NAISSANCE DU SPORT MODERNE

La définition actuelle du sport, reposant sur des principes d'entraînement individuel ou collectif, de compétition et de bien-être, prend ses racines dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

PRÉPARATION À LA GUERRE

Les jeunes hommes, entraînés par leurs aînés, font d'abord du sport pour se préparer physiquement à la guerre. En effet, natation et gymnastique, qui figurent alors parmi les sports les plus populaires, ont une vocation de préparation militaire. Ce premier objectif s'intensifie après la défaite de 1870 et le traumatisme de la victoire de la Prusse, la perte de territoires devant être effacée par la formation de nouvelles générations de soldats.



Terrain de football du quartier Saint-Roch
© Collection F. Tiry

UNE QUESTION D'HYGIÈNE PUBLIQUE

La préparation physique entre également dans un cadre plus général d'hygiène publique, importante pour les populations urbaines de l'époque. Pour lutter contre les épidémies, les municipalités assainissent l'eau, aménagent les espaces verts, curent les cours d'eau et, dans ce même esprit, financent et encouragent les sociétés sportives, permettant leur essor.

L'INFLUENCE BRITANNIQUE

Enfin, l'influence britannique est essentielle. Le football, le tennis ou encore le rugby sont d'origine anglaise. Ils s'implantent en France où ils seront longtemps désignés comme « les sports anglais ». Après l'Armistice, des événements internationaux tels que les Jeux olympiques de Paris en 1924 assurent la promotion de l'idéologie sportive, permettent l'émergence de la figure du champion et lancent le sport en France comme phénomène de masse.

« France d'abord »
Carte postale éditée lors d'un concours de gymnastique organisé en août 1910
© Collection F. Tiry

Une partie de tennis féminin, en 1929 ou 1930 © Le Labo - Fonds Leblon

DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS CAMBRÉSIENNES...

En 1877 est fondée La Cambrésienne, société de gymnastique, qui devient en 1886 société de gymnastique et de tir. Douze ans plus tard, naît l'Union Vélocipédique de Cambrai, suivie en 1904 par la création du Racing Club Cambrésien pour le football.

Ces sociétés sportives sont des structures de sociabilité très importantes et ont un recrutement populaire. Gymnastique, football et cyclisme sont les sports les plus pratiqués pendant la première moitié du XX^e siècle. Cambrai compte aussi des amateurs d'escrime, d'aviron, de boxe ou encore de tennis. N'occasionnant pas de contacts physiques, celui-ci est considéré comme un sport que les femmes peuvent pratiquer.

... AUX CLUBS SPORTIFS

Dans l'entre-deux-guerres, de nouveaux sports sont proposés : le Cambrai Hockey-Club est fondé en 1930, les premiers cours de danse sont donnés et le basketball, apparu timidement dans le Cambrésis avant la Première Guerre mondiale, connaît un nouvel élan : la blanchisserie Saint-Roch aménage un terrain et constitue une équipe, l'« Étoile sportive de la Blanchisserie ».

Le rugby, sport anglais qui a tardé à séduire les Français, fait son apparition avec la création de deux sociétés : le Rugby Club en 1942 et le Rugby Olympic Cambrésien en 1965. En 1962, l'Athletic-Club Cambrésien ouvre une section d'athlétisme. Signalons encore la fondation en 1953 du Judo-Club de Cambrai, dont le dojo est situé Maison Saint-Aubert, place Verte. En 1965, s'ajoutent une section d'aïkido, puis rapidement une section karaté.

« Palais de la bière »,
situé au n°5 de la rue des Liniers
© Collection Vander-Cardon

Carte postale d'un boxeur
cambrésien
© Collection F. Tiry



L'école de natation dans les fossés du château de Selles

© Le Labo - Fonds Giraud PG NPV 176

L'école de natation du boulevard de la Liberté

© Collection F. Tiry

La salle de gymnastique La Cambrésienne

© Collection F. Tiry

L'ÉMERGENCE DES ESPACES SPORTIFS

Alors que le sport commence à faire des adeptes à Cambrai, il n'existe pas encore au XIX^e siècle d'espaces véritablement conçus pour la pratique sportive. Le démantèlement des fortifications de la ville, engagé à partir de 1893, permet de libérer de nouveaux terrains dont une partie est consacrée à l'édification de structures sportives.

L'ÉCOLE DE NATATION

En 1900, la municipalité souhaite créer une nouvelle école de natation ainsi qu'un champ de patinage pour remplacer l'ancienne école établie dans les fossés du château de Selles et disparue suite aux travaux de démantèlement.

Les ingénieurs municipaux décident de l'implanter à proximité du centre-ville, longeant le tout nouveau boulevard de la Liberté et bénéficiant des eaux de la fontaine Saint-Benoît. Réceptionnée en 1902, la piscine comporte trois bassins, dont un avec plongoir. La première année, l'école est confrontée à des débuts difficiles : les constructeurs ont négligé de maçonner les talus et l'argile trouble l'eau des bassins, faisant fuir le public. Grâce aux travaux de 1904, les bassins deviennent fréquentables et attirent désormais les Cambrésiens.

On parle alors d'école et non de piscine, cette dernière indiquant à l'époque une eau chauffée et dédiée aux loisirs. L'établissement, pendant 50 ans, fonctionne chaque année à la belle saison, du lever au coucher du soleil.



Séance de patinage vers 1929-1930 à l'école de natation

© Le Labo - Fonds Leblon

LA CAMBRÉSIE

La société de gymnastique La Cambrésienne, après sa création en 1877, occupe un local rue Saint-Julien prêté par la municipalité. Celui-ci est rapidement jugé trop exigu, si l'on en croit une pétition envoyée à la mairie en 1896 pour que la Ville accorde « un local plus vaste que celui qu'elle occupe encore aujourd'hui, plus en rapport avec les progrès qu'elle n'a cessé d'accomplir malgré les déficiences d'une salle humide où crouissent les gymnastes » (séance du Conseil Municipal du 6 mars 1896).

C'est en 1925 que le vœu de la société se réalise. La municipalité autorise la construction d'un nouveau gymnase, financé par les dommages de guerre et par La Cambrésienne elle-même. Le choix du terrain se porte sur le nouveau boulevard du Collège (il prend le nom de Paul Bezin en 1927), qui bénéficie d'espaces non lotis et de la proximité du jardin public pour les exercices de plein air. Le nouveau local est prêt en 1928, la Ville en est le propriétaire, La Cambrésienne le locataire.



Gymnaste de La Cambrésienne à l'entraînement - 1966

© Archives municipales de Cambrai



LE STADE VILLARS

Le stade est aménagé à l'emplacement d'un ancien champ de manoeuvres situé à l'arrière de la caserne Villars. Après le démantèlement des fortifications de la ville, le terrain est désaffecté. Il est loué à partir de 1924 à la Ville pour y établir un terrain de sports. La superficie de ce premier équipement est d'environ 2 hectares : *« Ces organisations procureront à nos enfants la santé morale et physique et nous donneront des Hommes pour demain »* (Délibération du 3 novembre 1925).

Le stade Villars est équipé de deux terrains de football, d'un terrain de tennis et d'un terrain de hockey. Il est géré par l'Athletic Club Cambrésien qui doit les mettre à disposition de la garnison de la caserne et des écoles de la ville. En 1929, la Ville sollicite l'acquisition du terrain militaire à un prix deux fois inférieurs à celui estimé par le service du Génie militaire. La vente est effective en 1931.

Les installations souffrent fortement des bombardements de la Seconde Guerre mondiale. En décembre 1945, l'architecte Ernest Gaillard dresse l'état des dommages de guerre du stade : *« il a été constaté sur le terrain même 7 trous de bombe »*. Les travaux sont réalisés en 1952. Sont réaménagés un terrain de hockey et deux courts de tennis pour la section tennis de l'ACC.

Stade Villars, aujourd'hui Delloye
© Déclic



LES JEUX PUBLICS

Le tir à l'arc et à l'arbalète, le billon et le javelot font partie des jeux publics pratiqués par les Cambrésiens dans les arrière-cours des estaminets comme à la Culbute dans le quartier Saint-Druon ou aux Coqs hardis dans le quartier Saint-Roch. Avant la création du jardin public dans les années 1860, ils sont également pratiqués sur l'esplanade de la citadelle à l'extrémité de la Grande Allée.

Les travaux de démantèlement et le percement de la voie qui prolonge la rue des Pochonnets rendent nécessaire le déplacement des jeux publics, démontés en 1897. En février 1898, le projet de reconstruction en bordure du jardin public est adopté par la commission municipale qui insiste pour une mise en œuvre des jeux avant la fête communale du 15 août, qui attire chaque année plus de 1 500 joueurs.

Un panneau pour le jeu d'arbalète, une table et un appui de tir, un berceau pour le javelot, un butoir pour le billon, ainsi que des abris pour les commissaires et pour les joueurs sont rapidement aménagés en chêne et en sapin. En 1903 sont plantés, autour des jeux, des tilleuls et des peupliers baumier.

Les jeux ont été restaurés en 2013. Les joueurs de billon s'y retrouvent encore régulièrement.

Champ de manoeuvres de la citadelle après le démantèlement
© Collection F. Tiry



La société des Arbalétriers « L'Avenir »
© Collection F. Tiry

Les jeux publics rénovés en 2013
© Déclic



LE TEMPS DES GRANDS ÉQUIPEMENTS

Maquette du palais des grottes
© Collection F. Tiry

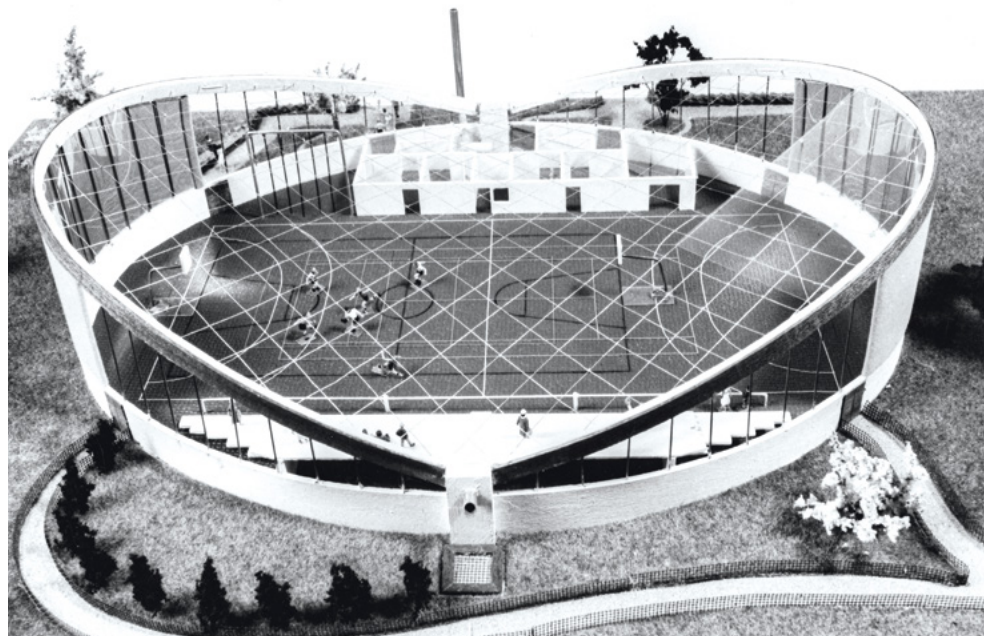
**Vue aérienne de l'esplanade du jardin public
1970**
© Archives municipales de Cambrai

**Concours de gymnastique organisé sur
l'esplanade du jardin des grottes**
© Collection F. Tiry

Concours hippique au jardin des grottes
© Archives municipales de Cambrai

À partir de 1940, le gouvernement de Vichy affiche de grandes ambitions pour la formation d'une jeunesse sportive. « Le terrain de sport est un champ de santé », proclame la propagande. La pratique du sport doit permettre de restaurer la discipline, lutter contre la décadence des mœurs et former des hommes d'action. Cependant, faute de moyens financiers, les réalisations de Vichy restent minimes.

La Libération poursuit l'effort amorcé. Dès 1946, il faut compenser l'insuffisance des installations françaises par rapport à ses voisins européens. La municipalité cambrésienne a ainsi avantage à doter la ville de grands équipements sportifs. Ceux-ci témoignent de son dynamisme et sont un élément de prestige. À partir de la fin des années 1940, sortent de terre plusieurs grands projets dont la modernité valorise la ville. Ce mouvement correspond à une élévation générale du niveau de vie et à l'émergence de la société des loisirs.



LE TERRAIN DES GROTTES

Après le démantèlement des fortifications, le jardin public est agrandi par l'aménagement du nouveau jardin, aujourd'hui le jardin des grottes. Son esplanade devient l'emplacement idéal pour de nombreuses sociétés sportives.

En 1932, le stade Villars ne suffit déjà plus à satisfaire toutes les demandes concernant les sports de plein air et le football en particulier. Un nouveau terrain de jeux est alors aménagé sur l'esplanade du nouveau jardin. Appelé « terrain des grottes », il sera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale le théâtre de matchs de football, de courses cyclistes et hippiques et de séances de gymnastique.

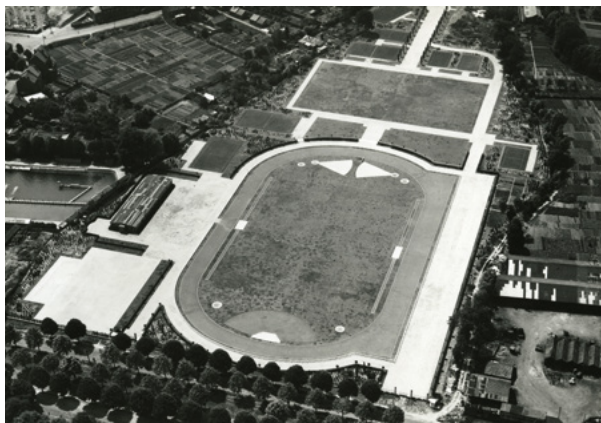
Pendant la Seconde Guerre mondiale, se pose la question de l'éducation sportive de la jeunesse française, après la défaite militaire de 1940. La Ville décide, en 1942, l'aménagement provisoire de l'esplanade en terrain scolaire d'éducation physique et sportive.

Pistes d'obstacles, de course de fond sont aménagées. Au centre, un terrain de football sert également de plateau d'évolution. Aux extrémités, sont prévus 2 terrains de baskets, 2 sautoirs, 2 cercles de lancers, un baraquement pour le dépôt de matériel et un vestiaire, un terrain de volley-ball.

Après la guerre, les installations sont mises à disposition du Sporting Club Cambrésien, du Cyclo-Club et de la Société Hippique.

Le terrain des grottes offre un cadre unique et verdoyant pour les fêtes publiques, artistiques et sportives. Il n'est cependant utilisable que pendant les saisons favorables. En 1972, la Ville décide la construction d'un bâtiment pour abriter ces grandes manifestations, le palais des grottes. Il s'agit à l'époque d'une architecture d'avant-garde, en béton armé, réalisée par la société ARTEC regroupant les architectes Cesselin, Lancelle, Narcy et Prod'homme pouvant contenir 4 000 places assises.





LE STADE LIBERTÉ

En 1941, la Ville acquiert un terrain de 6 hectares situé boulevard de la Liberté appartenant à la Blanchisserie et Teinturerie de Cambrai. Elle projette d'y construire un centre sportif scolaire qui, avec le stade Villars, pourrait accueillir l'ensemble des élèves de la ville. Les travaux, menés par l'architecte Edouard Lambert, commencent en juillet 1945. Le projet a alors évolué vers un stade municipal ouvert à tous agrémenté d'une tribune couverte avec vestiaires, douches et lavabos en sous-sol.

L'inauguration du stade Liberté a lieu le 10 septembre 1950. Défilé des chars de Martin et Martine, lâcher de pigeons, présence de l'harmonie municipale de Cambrai : la fête est à la hauteur de l'importance de l'équipement. Raymond Gernez, député-maire de Cambrai, le souligne : « Ce stade est-il trop grand ? Non, il est à la mesure des espoirs que nous nourrissons, il est à la taille des aspirations de la jeunesse ardente. »

Le stade comprend un terrain de compétition, un terrain de football, un plateau d'évolution, quatre terrains de volley-ball, quatre terrains de basketball, une piste circulaire. Bel exemple d'architecture paysagiste, le stade est désigné comme l'un des plus beaux de France et donné en exemple par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. L'emploi du temps d'occupation des terrains est difficile à élaborer : sociétés sportives et établissements scolaires se disputent le privilège !

Les aménagements du stade Liberté se poursuivent avec l'ajout de courts de tennis pour l'ACC du côté de la rue Bertrand-Milcent.



LA PISCINE LIBERTÉ

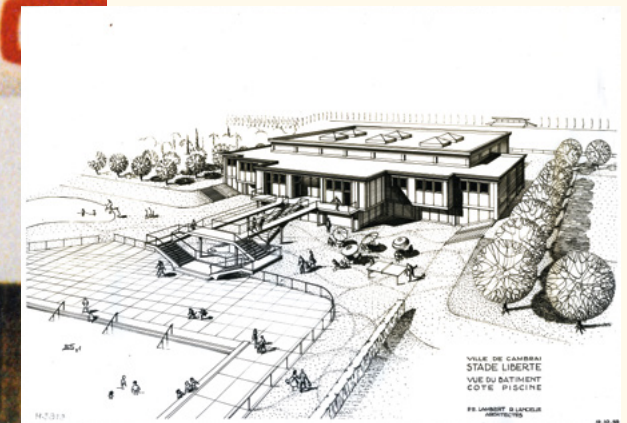
En 1959, la Ville souhaite la construction d'un stade nautique de plein air pour remplacer l'école de natation, dont les bassins, trop vastes, de formes irrégulières et non chauffés, ne répondent plus aux normes constructives et sanitaires de l'époque. Le cabinet cambrésien Lancelle et Prod'homme est associé à l'architecte parisien Lambert pour ce projet. Il est alors prévu la construction d'une salle des sports et d'un stade nautique comprenant deux bassins extérieurs.

Un an plus tard, le projet est modifié avec la construction d'une piscine couverte, afin de rendre la natation scolaire obligatoire et de permettre l'entraînement des sportifs pendant la mauvaise saison.

Le 4 octobre 1964, la nouvelle piscine est inaugurée avec deux bassins de natation, l'un pour l'apprentissage et l'autre pour la compétition. Elle est ornée d'un décor de mosaïques et de sculptures de Jules France, Grand Prix de Rome.

Piscine Liberté - Vue intérieure des bassins
© Archives municipales de Cambrai

Projet du stade nautique Liberté - 1959
© Archives municipales de Cambrai



LES GYMNASES

En 1962, est édifié entre le stade et la piscine le gymnase Liberté. Par son utilisation du bois, de larges surfaces vitrées, d'une structure en charpente lamellé-collé et de pullastic pour le sol, il est alors empreint de modernité. La dernière réalisation sur le site est la salle omnisport Jean-Marie Vanpouille, inauguré en 1995.

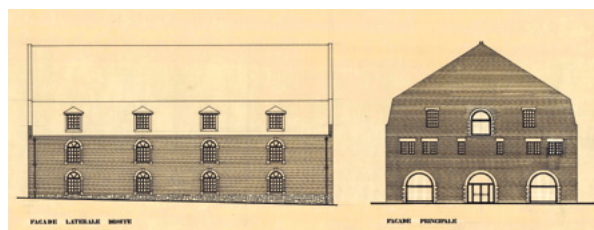




L'IMPLANTATION DANS LES QUARTIERS

Les années 1970 sont marquées par une très forte implication de l'État dans le domaine des équipements sportifs. Le sport étant dorénavant considéré comme un service d'intérêt public, l'État ne se contente pas de subventionner les projets, il conçoit, donne des directives générales et coordonne. Le meilleur exemple de cette implication est l'opération « 1 000 piscines » lancée en 1969.

À cette période, l'effort porte également sur la réalisation d'équipements sportifs de proximité. La municipalité cherche à les intégrer dans la conception des nouveaux quartiers. Les cités sont dotées de terrains, plateaux d'évolution physique, gymnases. On aménage en 1971 un terrain de rugby, le stade Crabos, dans le quartier Martin-Martine ainsi que la salle Léo Lagrange.



Projet d'aménagement de l'arsenal Balagny - 1983
© Archives municipales de Cambrai

L'arsenal Balagny aujourd'hui
© Yannick Prangère



Entraînement de football sur le terrain du quartier Amérique
Années 1990

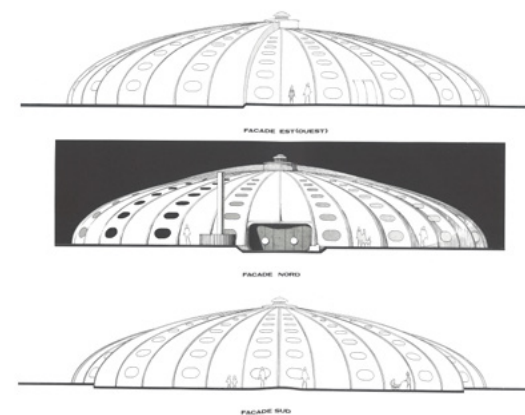
© Archives municipales de Cambrai

Gymnase Raymond Gernez
1969

© Archives municipales de Cambrai

Le gymnase Raymond Gernez est élevé dans le quartier Saint-Druon. À partir de 1975, les cités Amérique et La Forêt accueillent des terrains de football.

Le cas de la citadelle, dont l'arsenal Balagny et la caserne Belmas sont transformés en base de loisirs sportifs en 1981 et 1982, est représentatif d'une autre conception de cette période qui est de réinvestir des lieux patrimoniaux. S'y installeront l'Académie d'Escrime de Cambrai ou encore la société de gymnastique La Cambrésienne.



LA PISCINE LES ONDINES

Le concours « 1 000 piscines » est lancé en 1969 par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Le type « Tournesol », élaboré par l'architecte Bernard Schoeller, remporte le premier prix. L'objectif de l'État est de proposer un modèle de piscine industrialisée, réalisable clef en main et à moindre coût par les municipalités.

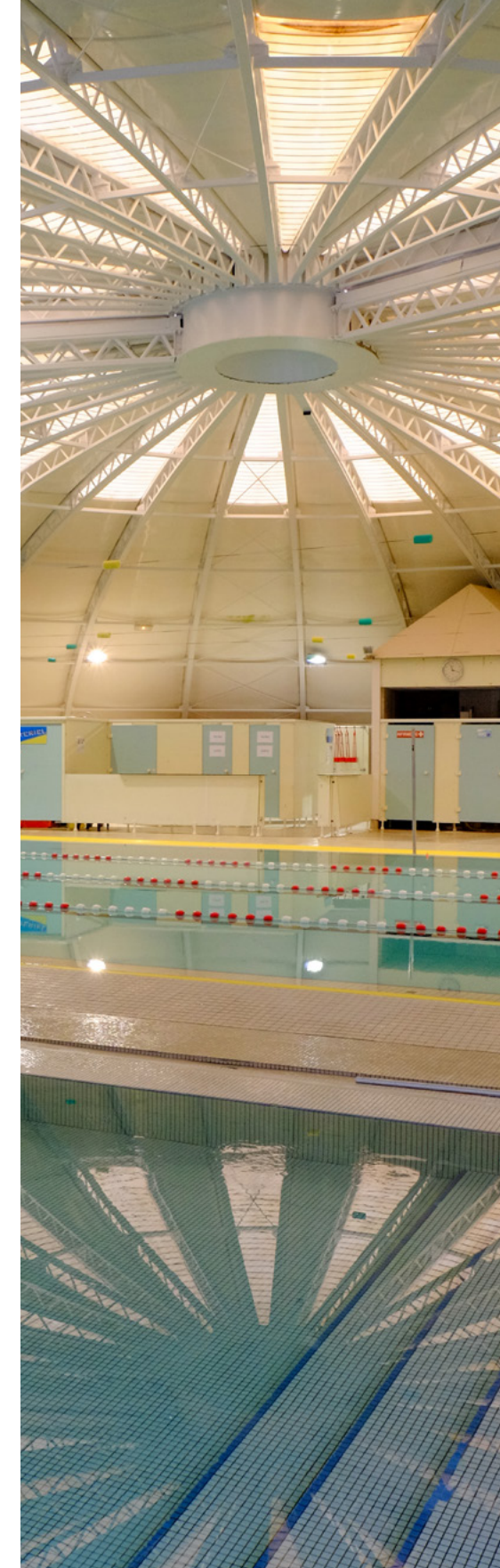
À Cambrai, la piscine Liberté est insuffisante pour répondre à la demande. La ville bénéficie donc de l'opération « 1 000 piscines », comme 183 autres localités telles que Lille, Douai ou Caudry dans la région. Or, à la même période, le quartier Martin-Martine est en pleine construction. C'est là que sera inaugurée en 1976 la piscine Les Ondines.

Surmontée d'une coupole ajourée de hublots, elle possède une forme de soucoupe volante typique de son époque de construction : l'architecture des années 1970 se donne pour vocation de représenter le futur. La coupole, en matière plastique, peut pivoter autour d'une rotule centrale sur un angle de 120° : la piscine couverte devient alors piscine de plein air.

85% des composants de la piscine sont fabriqués en usine : charpente et couverture, cloisons, vestiaires, ainsi que les équipements de stérilisation, chauffage... L'industrialisation des éléments de construction permet d'envisager, à l'échelle du territoire national, des séries pour répondre à des programmes d'équipements très ambitieux, propres aux Trente Glorieuses.

Dessin technique de la piscine Tournesol
© Archives municipales de Cambrai

Piscine Les Ondines
© Yannick Prangère





LE SPORT À L'ÉCOLE

Le sport prend ses quartiers à l'école à partir du XIX^e siècle. Il s'agit à la fois de former de futurs soldats mais aussi de veiller à l'hygiène et à la santé des élèves.

La loi de 1880, en rendant obligatoire l'enseignement de la gymnastique à l'école publique, pose la question des équipements liés à ces pratiques sportives. Le plus souvent, l'enseignement sportif et les équipements sont modestes. Pour le collège, un gymnase est construit rue des Récollets en 1895.

Un établissement cambrésien est cependant bien doté : l'Institution Notre-Dame. En 1876, elle construit une salle de gymnastique puis un bassin de natation en 1880 près du canal de Saint-Quentin. Elle enseigne l'escrime, l'équitation, la boxe ou encore le cyclisme. En 1928, elle installe ses terrains de tennis et de football sur la digue de l'Escaut.

À partir de la Seconde Guerre mondiale, la Ville aménage des terrains spécifiques pour l'accueil des écoles comme le terrain des grottes et le stade Liberté puis elle fait construire dans les différents quartiers des équipements pour une pratique de proximité. Les cours d'écoles deviennent elles aussi des zones dédiées au sport.

De nos jours, l'Éducation nationale impose 3 heures en moyenne par semaine de pratique sportive dans les écoles primaires. Pour appuyer les enseignants du privé et du public, la Ville est forte d'une équipe de 20 éducateurs sportifs spécialisés et multisports, dont 13 dédiés à la natation, qui interviennent directement dans les écoles et organisent des manifestations inter-écoles. Dans le secondaire, entre 3 et 4 heures hebdomadaires sont obligatoires, encadrées par des enseignants d'éducation physique et sportive, qui bénéficient des équipements de la ville.

LE SERVICE DES SPORTS

À partir des années 1980, on observe un désengagement de l'État au profit de l'implication des municipalités. Ce sont désormais elles qui se chargent de la construction et de la gestion des équipements. Après une phase régalienne s'amorce une municipalisation du sport. À Cambrai, la mairie se dote dès 1970 d'un service municipal des sports, alors sous la direction de Jean-Marie Vanpouille, directeur de la piscine. Aujourd'hui, les missions du service des sports se concentrent sur un objectif : permettre aux Cambrésiens d'accéder aux activités sportives encadrées par des entraîneurs et des éducateurs qualifiés dans des conditions répondant aux exigences du sport en matière de sécurité, d'équipements et d'encadrement.

Cross inter-écoles devant le palais des Grottes - 1985
© Archives municipales de Cambrai
Leçon de gymnastique à l'institution Notre-Dame
© Collection F. Tiry

LES NOUVEAUX DÉFIS

Découverte du quartier Saint-Druon en trottinette électrique
© Yannick Prangère

Aujourd'hui, plusieurs défis se posent en matière d'espaces sportifs et la question des équipements doit intégrer plusieurs dimensions.

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

La majorité du parc français a été édictée dans les années 1960-1970. Il s'agit donc d'entretenir un patrimoine sportif vieillissant tout en tenant compte de contraintes de plus en plus exigeantes tant au niveau de l'urbanisme, du développement durable que des conditions réglementant la pratique sportive.

DIVERSIFICATION DES PUBLICS

La démocratisation de la pratique sportive et le nombre toujours croissant de licenciés impliquent la multifonctionnalité des équipements qui doivent répondre aux attentes de publics divers : enfants, seniors, personnes en situation de handicaps.



SPORT-LOISIR

La nouveauté consiste enfin en la notion de sport-loisir. La recherche du bien-être passe aussi par le sport. Cette nouvelle conception du sport entraîne une évolution des équipements. À côté des espaces traditionnels (stade, gymnase, piscine, qui sont normés du fait des réglementations fédérales...), apparaissent des espaces plus ouverts.

Les espaces de récréation physique et sportive, tels que les bases de plein air et de loisirs ou les complexes de loisirs aquatiques, se multiplient.

De plus, la pratique du sport ne se fait plus exclusivement dans des endroits qui lui sont dédiés. On assiste ainsi à un mouvement de réappropriation des espaces publics avec la multiplication des pratiques urbaines : skateboard, vélo, trottinette, running, trail, randonnée... La coulée verte et le réaménagement du port de Cantimpré répondent à cette tendance.

SPORT-SANTÉ

La création de la Maison Sport-Santé est un autre exemple de cette nouvelle approche du sport. Ouverte en 2023 rue Saint-Lazare, elle a pour fonction de proposer des activités physiques et sportives à des patients orientés par leur médecin.

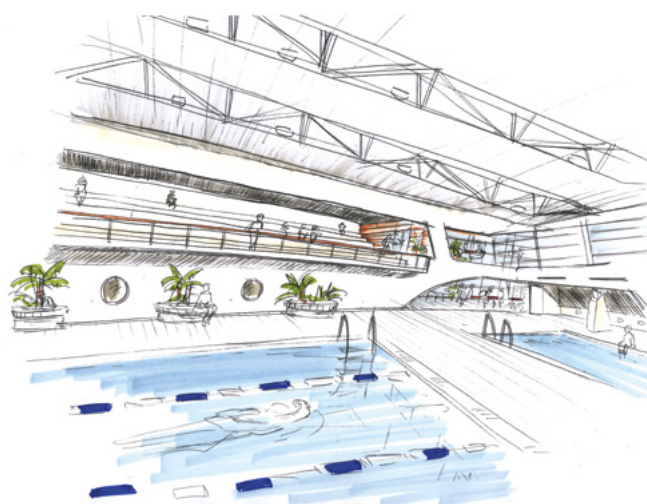
Section de basket fauteuil créé en 2008 par le Cambrai Basket Club
© Gérard Prévost



LA COULÉE VERTE

Sur les premiers plans du quartier Martin-Martine dessinés dans les années 1960, une large voie routière est projetée afin de relier l'avenue du Cateau au boulevard de la Liberté en traversant le nouveau quartier. Les terrains sont achetés par l'État mais ce projet ne sera jamais concrétisé, remplacé par le contournement actuel de Cambrai.

Les parcelles laissées vacantes sont acquises par la Ville en 2011 pour les convertir en un corridor biologique unissant la ville et la campagne, dessiné par la paysagiste Fabienne Guinet. L'aménagement de la "coulée verte", achevée en 2015, enrichit le paysage naturel et les lieux de promenade et de sport de loisirs du quartier et de la ville.



LE STADE NAUTIQUE LIBERTÉ

La rénovation et l'extension de la piscine Liberté font partie des grands projets urbains des années 2000. Les objectifs affichés pour ce stade nautique sont doubles : créer un espace sportif dédié à la natation et concevoir un espace ludique pour les activités de loisirs.

Un concours pour choisir l'architecte responsable du projet aboutit en 2001 à la désignation du cabinet de Philippe Chiossone, architecte cambrésien. Le chantier débute en 2005. Une extension est d'abord créée sur le terrain de basket jouxtant la piscine. Ouverte en 2007, elle comprend les bassins sportifs, les cabines de déshabillage et casiers individuels et l'espace d'accueil.

Les travaux se poursuivent du côté de l'ancienne piscine que l'on conserve et qui voit sa façade relookée. Le petit bassin est transformé en patageoire et terrasses. Un espace ludique, avec bains bouillonnants et toboggan, est installé à l'emplacement du grand bassin. Les travaux sont terminés en mars 2008.

La jonction architecturale entre les deux bâtiments est réussie. Elle apporte une image de modernité générale.

Le bassin extérieur, dernier vestige de l'école de natation de 1903, disparaît en 2010.

Coulée verte

© Yannick Prangère et Hugo Lalisce

Projet de rénovation de la piscine Liberté

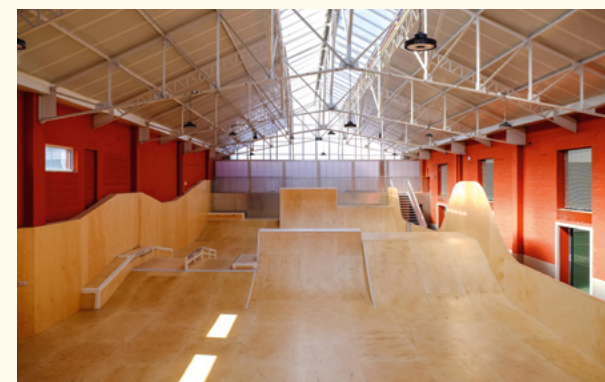
© Agence P. Chiossone



LE SKATEPARK D'ECLIPSE

En 1993, la Ville décide d'implanter sur le site des anciens abattoirs de Cambrai un centre d'accueil et de loisirs pour la jeunesse sous l'égide du Service Enfance et Jeunesse de Cambrai : c'est la naissance d'ECLIPSE. Sur les deux bâtiments industriels existants, celui le plus proche de l'avenue de Dunkerque est mis aux normes pour accueillir le centre d'animation, sans toucher à la structure. L'autre est fermé et reste en l'état. Le passage couvert entre les deux abrite à partir de 2003 un skatepark souhaité et imaginé par les jeunes.

En 2018, la Ville de Cambrai remet en valeur le lieu en le réhabilitant en profondeur pour répondre au mieux aux attentes des usagers et des professionnels. C'est le cabinet d'architecte cambrésien Demarquette qui est en charge de cette réhabilitation. Le projet architectural conserve l'identité industrielle du lieu avec ses deux grands bâtiments liés par un passage couvert, des lanterneaux centraux, la charpente métallique. L'intérieur met en valeur les importants volumes en les adaptant aux nécessités d'un centre d'animation. À cette occasion, le skatepark est entièrement renouvelé tandis qu'un terrain de sports intérieur est aménagé.



LA HALLE PIERRE DE COUBERTIN

En 2015, des travaux de démolition sont lancés sur la Halle SERNAM située à côté de la gare et du futur collège Paul Duez. À l'époque, cette destruction avait beaucoup fait réagir. Une partie de la halle était alors restée en place.

Cet espace connaît en 2023 une reconversion en étant intégré dans le projet de construction du collège Paul Duez. La halle, d'une surface d'environ 1 000 m², est transformée en salle de sports. Elle est ouverte aux collégiens la journée et aux associations le soir et le week-end. Sa réhabilitation, croisant les enjeux de conservation du patrimoine ferroviaire et exigences sportives, a été confiée à l'agence Relief Architecture de Tourcoing, sous l'égide du cabinet Coldefy.

Projet de la halle Pierre de Coubertin

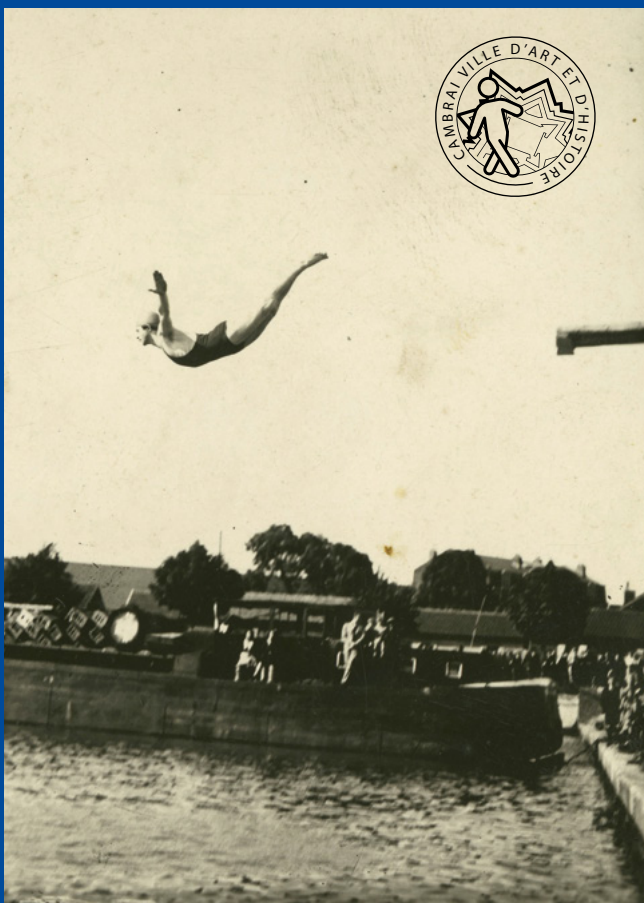
© RELIEF architecture / Coldefy

Skatepark d'ECLIPSE

© Yannick Prangère

« LE SPORT CONSISTE À DÉLÉGUER AU CORPS QUELQUES UNES DES VERTUS LES PLUS FORTES DE L'ÂME : L'ÉNERGIE, L'AUDACE, LA PATIENCE. »

Jean Giraudoux, *Le sport*



Plongeon dans le canal de Saint-Quentin à Cambrai © Collection Vander-Cardon
Ce focus a été édité en 2023 suite à l'exposition « Il va y avoir du sport », conçue et proposée par le Service Ville d'art et d'histoire du 30 septembre au 7 janvier, au Labo - Cambrai.

Cambrai appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le label Villes et Pays d'art et d'histoire est attribué par l'État, représenté par le préfet de région, aux collectivités qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de médiation et de valorisation de leur patrimoine culturel, architectural, urbain et paysager.

Le service Ville d'art et d'histoire

valorise l'architecture et le patrimoine de Cambrai. Il anime le CambraiScope, centre d'interprétation sur la ville, au cœur du Labo, et propose toute l'année visites, expositions, ateliers, publications pour les habitants, les touristes et les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Renseignements

Service Ville d'art et d'histoire
Le Labo - 2, rue Louis-Renard
59400 Cambrai
Tél. 03 74 51 00 00
vah@mairie-cambrai.fr
www.villedecambrai.com
www.lelabocambrai.fr

À proximité

Amiens Métropole, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Calais, Chantilly, Laon, Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, Lille, Noyon, Pays de Ponthieu Baie de Somme, Pays de Santerre Haute Somme, Pays de Senlis à Ermenonville, Roubaix, Pays de Saint-Omer, Saint-Quentin, Soissons et Tourcoing bénéficient de l'appellation Ville et Pays d'art et d'histoire.
www.vpah-hauts-de-france.fr